



DOCUMENTATION GENERALE AU 01/10/2026

MONTAUBAN

100, route de Saint-Martial
82000 MONTAUBAN
Tél 05 63 63 20 25 85
Hab Préfectorale 19.8281

MONTAUBAN

139, route de Castelsarrasin
82000 MONTAUBAN
Tél 05 63 63 32 30
Hab Préfectorale 20.82164

CREMATORIUM de MONTAUBAN

100, route de Saint-Martial
82000 MONTAUBAN
Tél 05 63 91 25 61
Hab Préfectorale 23.82126

FRONTON

Fleuriste AMARYLLIS
20 av Adrien Escudier
Tél 05 54 54 54 53
Hab Préfectorale 22 31 0185

TOULOUSE TOEC

1, rue Ernest DUFER
31300 TOULOUSE
Tél 05 61 21 77 07
Hab Préfectorale 26 31 0074

MURET

37, av Jacques Douzans
31600 MURET
Tél 05 6156 97 38
Hab Préfectorale 24 31 0078

TOULOUSE MIMINES

Fleuriste Etamine et Pistil
93 av des Mimines
31200 TOULOUSE
Hab Préfectorale 22 31 0184

TOULOUSE SAINT-MICHEL

Fleuriste les Fleurs du Nil
5 av de l'URSS
31400 TOULOUSE
Hab Préfectorale 22 31 0183

SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE

13 rue Nazan
31650 ST-ORENS-DE-GAMEVILLE
Tél 05 54 54 66 86
Hab Préfectorale 23 31 0199

SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE

33, av de Gameville
31650 ST-ORENS-DE-GAMEVILLE
Tél 05 61 00 21 98
Hab Préfectorale 26 31 0076

BALMA

18 av Charles de Gaulle
31190 BALMA
Tél 05 61 00 21 98
Hab Préfectorale 21 31 0174

LAGARDELLE-SUR-LEZE

6, cours des Ravelins
31870 LAGARDELLE-SUR-LEZE
Tél 05 61 08 87 27
Hab Préfectorale 23 31 0077

PAMIER

3, rue Frédéric Soulié
09100 PAMIER
Tél 05 61 69 01 27
Hab Préfectorale 23 09 0016

CREMATORIUM DE PAMIER

ZA du PIC, Allée Majorelle
09100 PAMIER
Tél 05 61 67 68 58
Hab Préfectorale 26 09 0015

En application de la réglementation funéraire :

Certaines prestations sont réglementairement obligatoires :

- la fourniture du cercueil avec une plaque d'identité, une cuvette étanche et quatre poignées ;
- la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière ;
- si le défunt en est porteur, le retrait d'une prothèse (stimulateur cardiaque) fonctionnant au moyen d'une pile incompatible avec l'inhumation ou la crémation ;
- si vous optez pour une inhumation : le personnel pour l'inhumation, le creusement et le comblement de la fosse, l'ouverture et la fermeture du caveau ;
- si vous optez pour une crémation : le personnel pour la crémation, la fourniture de l'urne avec la plaque et les prestations associées (scellement, dépôt en columbarium, inhumation sinon dispersion).

Certaines prestations ne sont réglementairement obligatoires qu'en fonction des circonstances :

- les soins de conservation (actes de thanatopraxie) en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne ;
- le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur en cas de cercueil fermé soit à résidence, soit dans un édifice cultuel ou dans un caveau provisoire, pour une durée excédant six jours, en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou les règles fixées par la compagnie aérienne, et en cas d'infection transmissible ou décision du préfet.

En cas de désaccord avec la réponse apportée par le professionnel à une réclamation, le client -consommateur peut, dans les conditions prévues aux articles L612-1 et suivants du Code de la Consommation, saisir, par voie postale ou par courriel, L'ANM CONSOMMATION, en écrivant à l'adresse suivante : 2 rue de Colmar 94300 VINCENNES ou en consultant le site internet du L'ANM CONSOMMATION et en utilisant le formulaire en ligne prévu à cet effet : <https://www.anm-conso.com>

previfrance-funeraire.fr